ROLEV IMPACT

Devenir manager : se préparer à encadrer une équipe

Préparez vos futurs managers à leur nouveau rôle et sécurisez leurs premiers pas dans l'encadrement.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les missions et les responsabilités d'un manager
- Repérer ce qui change lorsque l'on passe de collègue à manager
- Poser son cadre et sa légitimité auprès de l'équipe
- Utiliser les premiers outils du manager : consigne, point individuel, feedback
- Construire sa feuille de route de futur manager

POINTS FORTS

Mise en pratique sur des cas réels apportés par les participants

Programme adaptable à votre secteur et à vos outils en intra

Démarche pédagogique, documentation remise et évaluation

- Recueil des besoins du participant, en amont de la formation
- Préparation et diffusion de supports pédagogiques
- Apports théoriques illustrés par des cas concrets
- Cas pratiques et mises en situation ciblées
- Personnalisation de la formation à travers de nombreux échanges
- Évaluation des acquis en fin de formation, par quiz ou mise en situation pratique
- Évaluation de la satisfaction et de l'engagement

INFORMATIONS PRATIQUES

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés appelés à encadrer une équipe ou qui commencent à le faire en interne (référent, futur chef d'équipe, tuteur)

PRÉREQUIS

Aucun

DURÉE

1 journée soit 7 h au total

MODALITÉS DE DISPENSE

Formation inter-entreprises, intra-entreprise, sur mesure ou individuelle.
Pour chacun de ces formats : en présentiel ou à distance en classe virtuelle.

TARIFICATION

Formation INTER 890 € HT par personne (TVA non applicable, art. 261-4-4° du CGI)
Minimum 4 personnes - Maximum 12 personnes
Formation Intra - Sur mesure - Individuelle : demander un devis pour personnaliser le programme de cette formation pour qu'elle réponde aux spécificités de votre entreprise.
Prise en charge possible par l'OPCO de votre entreprise, selon ses critères.

DATES - LIEUX - DÉLAI D'ACCÈS

Date et lieu à déterminer en fonction des possibilités et disponibilités respectives.
Formation organisée sous 2 à 4 semaines à compter de la validation de la formation, selon les disponibilités respectives.

FORMATEUR

Expert ROLEV IMPACT

SANCTION DE LA FORMATION

Remise d'une attestation de fin de formation

RECOMMANDATIONS

TV – Écran permettant une diffusion
Connexion internet à haut débit

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour vous permettre d'accéder et de suivre nos formations dans les meilleures conditions nous vous invitons à nous contacter afin de déterminer la solution la mieux adaptée à votre besoin. La référente handicap pourra, si nécessaire, proposer l'appui de réseaux d'accompagnement spécialisés (Agefiph, FIPHFP, Cap Emploi, MDPH...) afin d'identifier les aménagements les plus adaptés.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

contact@rolevimpact.com
06 15 38 72 52
www.rolevimpact.com

Devenir manager : se préparer à encadrer une équipe

Programme

1 **Du rôle de collaborateur à celui de manager**
Les missions du manager : organiser, animer, faire progresser, rendre compte
Passer du « faire » au « faire faire »
Ce qu'attendent la direction et l'équipe
Clarifier les attentes avec son propre responsable
Ce qui change au quotidien : priorités, relations, responsabilités
Autodiagnostic : mes atouts et mes appréhensions

2 **Trouver sa posture et sa légitimité**
Passer de collègue à manager : redéfinir la relation
Encadrer d'anciens collègues sans perdre le lien
S'affirmer avec respect
Faire face aux premières résistances
Mise en situation : annoncer sa nouvelle fonction à l'équipe

3 **Les premiers outils du manager**
Donner une consigne claire et vérifier sa compréhension
Conduire un point individuel
Faire un feedback positif et un feedback d'amélioration
Mises en situation
Instaurer des rituels simples : réunion d'équipe, points individuels

4 **Construire sa feuille de route**
Mes forces et mes axes de progrès
Les appuis dans l'entreprise : hiérarchie, RH, pairs
Mon plan d'action pour les trois premiers mois

Nature de l'action Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L. 6313-1 du Code du travail
Suivi de l'action Feuilles d'émargement, ou relevé de connexion en classe virtuelle. **Appréciation des résultats** Évaluation des acquis en fin de formation.
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : actions de formation.